

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**PARCOURS FORMATION-ACTION CREATIVE PROBLEM SOLVING 2019-2020**

**PARTICIPANT**

Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Société .....

Adresse .....

.....

Tél ..... E-mail .....

**ORGANISME PAYEUR**

Société ou organisme .....

Adresse .....

..... Tél .....

Je m'inscris au(x) module(s) suivant(s) :

CPS Step 1 : Les fondamentaux du processus créatif universel, le CPS - structure et liberté 16 – 17 mai 2019	<input type="checkbox"/>
CPS Step 2 : Techniques et outils pour chaque méta-étape du CPS et Profils FourSight™ d'innovateur 4 – 5 juillet 2019	<input type="checkbox"/>
CPS Step 3 : Facilitation des 8 étapes du CPS selon « J'innove comme on respire », techniques et outils 29 – 30 août 2019	<input type="checkbox"/>
CPS Step 4 : Enrichir sa boîte à techniques et outils CPS et gérer une recherche créative au moyen du CPS 10 – 11 octobre 2019	<input type="checkbox"/>
CPS Step 5 : Construire un projet d'accompagnement d'un cas réel au moyen du CPS 9 – 10 décembre 2019	<input type="checkbox"/>
CPS Step 6 : Réussir un accompagnement CPS sur un cas réel 23 – 24 janvier 2020	<input type="checkbox"/>

J'ai besoin d'une convention de formation :  oui  non

J'ai pris connaissance des conditions de vente (voir page suivante) :  oui

**Montant du règlement par module de deux jours :**

Pour les consultants et TPE : 1 100,00 € HT soit **1 320,00 € TTC**

Pour les entreprises de plus de 10 salariés : 1 500,00 € HT soit **1 800,00 € TTC**

Je m'inscris pour ..... module(s). Le montant dû est donc : le tarif/module TTC multiplié par le nombre de modules.

- Soit, pour les consultants : 1 320,00 € x ..... module(s) = ..... euros.
- Soit, pour les entreprises : 1 800,00 € x ..... module(s) = ..... euros.

**Pour valider votre inscription, merci de retourner ce bulletin ainsi que le règlement à notre adresse postale : Worlding, 12 rue de Moscou, 75008 Paris (contact courriel : [michele@worlding.com](mailto:michele@worlding.com)).**

Cachet de l'entreprise : ..... A ....., le .....

Signature .....

Réservé à Worlding : reçu le .....

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES SESSIONS DE FORMATION

### Accès à la formation

Les pré requis pour nos formations sont précisés dans la fiche descriptive de chaque module, à télécharger sur : <http://www.worlding.com/nos-services/formation/calendrier-formations/>

### Inscriptions

Afin de valider votre inscription, veuillez nous retourner votre bulletin d'inscription accompagné du règlement de la totalité. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins, une fois le dossier complet. Toute inscription reçue alors qu'un module a déjà atteint le nombre maximum de participants peut être, selon le souhait de l'intéressé, soit reportée à une date ultérieure, soit mise sur une liste d'attente.

Sur demande, nous vous ferons parvenir une convention de formation et, en fin de formation, une attestation de présence.

### Prix

Nos prix comprennent les frais de stage et de documentation ; ils ne comprennent pas les repas.

### Annulation et report

**De notre fait.** En cas de nécessité, nous nous réservons le droit d'ajourner la formation 8 jours minimum avant la date prévue en reportant le paiement sur une date ultérieure ou en remboursant la totalité de la somme versée, selon votre choix.

**De votre fait.** Toute annulation doit nous parvenir par écrit au minimum 21 jours avant la date prévue pour la formation. En deçà de ce délai, la formation est due dans sa totalité. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

**Report.** En cas de report d'inscription moins de 21 jours avant le 1er jour du module prévu, le paiement est réservé à 50% comme indemnité de report et le nouveau module est dû dans sa totalité.

### Copyright

Les documents remis par Worlding au cours des formations peuvent être utilisés par les participants auprès de leurs propres clients sous réserve d'en faire apparaître l'origine. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

### Litiges

Tout règlement non effectué dans les délais prévus se verra confié à un service de recouvrement. Le montant sera majoré des intérêts légaux de retard, et des frais de recouvrement (15%). En cas de contestation, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre société.

Numéro d'organisme de formation : 11753294675

*Conditions valables pour les formations commençant en 2019.*

Maj 15/12/2018